

Fiche pratique

# PROCÉDURE SYNTHÉTIQUE LIÉE À LA MISE EN PLACE D'UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

## 1. Identification du besoin de la collectivité et les possibilités d'accueil

## 2. Identifier la formation et le CFA

- Synthèse des métiers territoriaux et des formations par apprentissage en Pays de La Loire

## 3. Déterminer le coût engendré par l'apprentissage

### 3.1. Rémunération de l'apprenti

- Simulateur : [www.alternance.emploi.gouv.fr/portail\\_alternance/simulateur-employeur](http://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/simulateur-employeur)
- Sollicitation possible du service Paie du CDG : [paie@cdg85.fr](mailto:paie@cdg85.fr)

### 3.2. Prise en charge des frais pédagogiques

### 3.3. Validation des conditions d'intervention du CNFPT

- <https://www.cnfpt.fr/se-former/former-vos-agents/accueillir-apprenti/documents-utiles/national>

### 3.4. Aides ponctuelles de l'Etat/Région/Département

*Notre mission,  
faciliter  
les vôtres !*

### **3.5. Financement du FIPHFP si apprenti en situation de handicap**

- L'apprentissage pour les personnes en situation de handicap dans la fonction publique

### **4. Désigner le maître d'apprentissage (attribution de la NBI : 20 points)**

- Arrêté d'attribution de la NBI

### **5. Saisir le Comité Technique**

- Formulaire de saisine du Comité Technique
- Délibération autorisant le recours à l'apprentissage
- Délibération aux travaux réglementés en vue d'accueillir des jeunes mineurs âgés d'au moins 15 ans et moins de 18 ans en formation professionnelle

### **6. Délibérer afin de valider le recours à l'apprentissage**

### **7. Sélectionner l'apprenti (aide au recrutement possible du CDG – déterminer les attentes des deux parties)**

- Formulaire de saisine du CDG

### **8. Organiser la visite médicale d'aptitude (médecin agréé + médecin de prévention)**

- Liste médecins agréés de la région des Pays de la Loire : <https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/consulter-la-liste-des-medecins-agrees-en-pays-de-la-loire>
- Numéro du secrétariat de l'unité Médecine Préventive du CDG : 02 51 44 10 20

### **9. Conclure le contrat**

- Cerfa : [contrat d'apprentissage \(service-public.fr\)](https://www.service-public.fr/formulaires/1000)

### **10. Transmission du contrat à la DDETS de Vendée**

- Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités – Cité administrative Travot – BP 789 – 85020 La Roche-sur-Yon, [ddets@vendee.gouv.fr](mailto:ddets@vendee.gouv.fr), 02 51 45 21 00

### **11. Etablir la Déclaration Préalable d'Embauche (accès URSSAF)**

## Coordonnées du service Emploi

[emploi@cdg85.fr](mailto:emploi@cdg85.fr)

Marina BEAUPEU – Responsable du service : 02 51 44 10 12

Aurélien MARTINEAU – Conseillère en Evolution Professionnelle : 02 53 33 02 52

Sandrine FLAMANT – Conseillère Emploi Handicap : 02 53 33 01 46